

	CONCESSION D'AMENAGEMENT A LOOS SITE VERLINDE	
--	--	--

Date & lieu	10.10.24	DRAC Lille		
Rédacteur	Simon Delloue			Nbr de pages 5

Objet	Rencontre et réunion de présentation groupement - ABF / AMI Friche Verlinde Loos
-------	--

Désignation	Organisme + Qualité	Adresse	Téléphone / Mail	Présent	Excusé
Rachel KIRZEWSKI	ABF DRAC Hauts de France	3 rue du Lombard TSA 50043 59049 LILLE cedex	DEROCH Frédérique (secrétariat)(secrétariat) frederique.deroch@culture.gouv.fr	X	
Simon DELLOUE	Atelier MA Architecte Urbaniste	9 rue du Dieu de Marcq 59000 LILLE	03 62 92 93 08 / 06 24 55 03 47 s.delloue@ma-atelier.fr	X	
Hélène VERNIERS	Agence Philippe Thomas Architecte Paysagiste	30 rue du Metz 59800 LILLE	03 20 21 14 25 h.verniers@agencephilippethomas.com	X	

Ordre du jour :

- Présentation du projet du groupement
- Echanges autour des demandes de l'ABF
- Partage des ambitions de projet

Contexte

S. Delloue rappelle les conditions de la procédure.

Nous sommes dans le cadre d'une consultation publique avec mise en concurrence de plusieurs équipes. La maîtrise d'ouvrage autorise un dialogue avec l'ABF afin de recueillir son avis, et de valider les choix urbains, architecturaux et paysagers de l'équipe. Cette démarche est volontariste, et permet d'ajuster la proposition de projet la plus aboutie possible.

Présentation par le groupement et échanges

SD et HV présentent l'analyse urbaine, les caractéristiques du quartier, les réflexions générales qui ont amené à la définition précise du projet actuel. L'objectif étant d'explicitier la vision la plus fine du quartier et d'exposer les choix précis qui en découlent.

Madame Kirzewski expose en retour, sa vision du périmètre.

Maison ouvrière d'angle (bâtiment 03)

Le site est perçu depuis le domaine public comme une enceinte hermétique. Sa qualité de perception est appuyée par l'enceinte de brique qui constitue un îlot fermé. A ce titre madame Kirzewski souhaite la conservation de la petite maison d'angle, ainsi que les deux portails de chaque côté. En effet, la suppression de la maison d'angle crée un relâchement urbain disproportionné à l'articulation des 2 rues. La petite maison permet de renforcer et d'affirmer la présence de l'îlot industriel.

L'entrée latérale par la rue Rousseau doit garder son statut confidentiel et intimiste et doit restituer les conditions de l'entrée des ouvriers.

Mail central

Le projet propose un principe de mail central comme épine dorsale du projet urbain, de « rambla » (*terminologie proposée par RK*) qui ouvre pleinement le site au public, sur toute la profondeur de l'îlot jusqu'au parc.

R. Kirzewski trouve la proposition très intéressante. Dans la mesure où c'est la seule réelle ouverture du site, la rambla est un espace singulier qui autorise à percer la muraille de briques. C'est un événement dans le linéaire urbain de la rue Danton.

R. Kirzewski confirme la justesse du dispositif.

Les deux pignons historiques sont caractéristiques du site et doivent être maintenus. Ils peuvent toutefois être déplacés. Ils ne participent plus alors au maintien d'une architecture, mais sont évoqués comme des objets sculpturaux qui construisent la poésie de l'espace public, témoignent du passé.

Au gré de la discussion, il est acté par les 2 parties, la conservation d'un des deux pignons sur place, il vient pincer légèrement l'ouverture de la rambla et redonne un meilleur équilibre au cadrage urbain. Il referme un peu le mail.

L'autre pignon est démonté et remonté en fond de perspective, du côté du parc d'aventure et proche de la courée.

Sont évoquées des références de façades historiques conservées et ouvertes (porche de la piscine de Roubaix, entrée de la friche Darwin à Bordeaux)



Friche Darwin, les pignons souvenir et histoire



La Piscine de Roubaix, limite et franchissement depuis le domaine public

Les deux pignons sont ainsi en covisibilité dans la profondeur du site et viennent souligner l'axe nord sud, adjoint de la présence centrale de la cheminée entre les deux pignons qui ponctue la traversée du site. Ils marquent les deux extrémités du mail, signifiant les « entrées » dans l'histoire du site.

A noter, le souhait de retrouver un muret bahut / moucharabieh de briques / travail de serrureries entre les deux bâtiments privés du lot privé sur la rue Danton. Ceci afin d'éviter de trop nombreuses percées sur le site qui déforceraient les ouvertures publiques (axes viaires et mail central).

Ateliers centraux (bâtiment 11) et cheminée (10)

S. Delloue et H. Verniers présentent les propositions sur le bâtiment central au pied de la cheminée.

Les ateliers sont conservés et maintenus en l'état pour accueillir un tiers lieu, articulation vivante du renouveau du quartier.

Nous souhaitons notamment maintenir ces bâtiments historiques accessibles au public, plutôt que les destiner à la propriété privée de quelques habitants.

La partie centrale du bâtiment 11 est débarrassée de sa couverture, les menuiseries sont supprimées pour devenir le jardin clos du tiers-lieu. R. Kirzewski souhaite toutefois la conservation des charpentes, qui par ailleurs, participe au maintien structurel des murs périphériques.

La partie arrière du bâtiment 11, eu égard à son état sanitaire n'est pas conservé. Toutefois, son emprise est révélée en conservant l'empreinte au sol rehaussée de quelques tas de brique pour devenir des éléments de mobilier banc (hauteur 45 cm...).

Espaces paysagers

R. Kirzewski émet un point de vigilance quant à la qualité des espaces extérieurs en phase de réalisation. Sol composé de briques de réemploi posée à chant, traces historiques au sol, travail fin et précis du jardin d'aventure, qualité des clôtures et des limites sont autant de points précis qui constituent la force du projet urbain. Les promoteurs devront respecter ce travail de définition.

H. Verniers et S. Delloue rappellent qu'à ce stade, il n'y a pas de projet architectural arrêté mais le lauréat se verra confier une mission d'urbaniste en chef l'équipe et travaillera sur un cahier de préconisation et des fiches de lot qui seront validés point par point avec la maîtrise d'ouvrage (MEL, ville), les acteurs périphériques et partenaires et les services de l'état dont la DRAC. Les constructions à venir devront être compatibles avec ledit cahier de préco.

Synthèse

R. Kirzewski salue la pertinence de la proposition et confirme que le projet est pleinement compatible avec les préconisations formulées.

A noter 3 modifications à intégrer pour finaliser le projet en phase concours :

- 2 pignons à maintenir et à restaurer sur le site, dans leur position initiale ou ailleurs sur le site
- Fermeture physique de l'îlot 2A sur la rue Danton (dispositif à créer : muret, serrurerie...)
- Maintien de la maison d'angle et des 2 portails adjacents





Schéma théorique de l'implantation du pignon

Documents en attente	Le groupement transmet la présentation à madame Kirzewski
Echeances à venir	SO

Annexes

Planches de références présentées en séance et appréciées par madame Kirzewski



Chaufferie Huet, La Madeleine



Chaufferie de la Tossée, Tourcoing



Pièces architecturales conservées et magnifiées dans l'espace public